

Agent(e) de stérilisation

Préparer, conditionner et stériliser le matériel et les produits des services de soins et médico-techniques.
Assurer la qualité du traitement et sa traçabilité.

QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 3 (CAP)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH

[Agent\(e\) de stérilisation \(30F50\)](#)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Chargement/déchargement des produits et dispositifs médicaux (laveur-désinfecteur, autoclave,...)
- Nettoyage et entretien des locaux et des outils, spécifiques à son domaine d'activité
- Préparation, traitement et stérilisation des matériels et dispositifs médicaux (nettoyage, désinfection,...)
- Recensement/enregistrement des données/des informations liées à la nature des activités
- Réception, nettoyage, tri, contrôle, reconstitution, recomposition des plateaux et boîtes d'instrumentation, conditionnement et stérilisation du matériel, des produits et des dispositifs médicaux
- Transport, manutention, entreposage/stockage/déstockage de produits et/ou de matériels et de dispositifs médicaux
- Vérification, mise en route, pilotage et surveillance des équipements, mise à l'arrêt

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et optimiser les stocks de produits, matériaux, équipements, outillages, dans son domaine de compétence
- Évaluer l'état de propreté des surfaces et définir les travaux à réaliser
- Évaluer l'état d'un matériau, d'un produit
- Identifier/analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Lire et utiliser une notice, dans son domaine de compétence
- Travailler en équipe pluridisciplinaire/en réseau
- Utiliser et appliquer les protocoles de nettoyage et de décontamination pour la désinfection des matériels
- Utiliser les logiciels métier
- Utiliser les techniques gestes et postures/manutention

CONNAISSANCES REQUISES

- Assurance qualité (31456)
- Gestes et postures- manutention (43491)
- Gestion des flux stocks/produits (31663)
- Hygiène hospitalière (43403)
- Logiciel dédié à la pharmacie/stérilisation (43026)
- Matériel d'hygiène et de prévention des infections nosocomiales (43403)
- Bonnes pratiques de stérilisation (43422)
- Risques et vigilances (42815)
- Stérilisation des dispositifs médicaux (43422)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Agent/Agente de service hospitalier \(ASH\) \(Code ROME J1301\)](#)

FORMATION

Agent de stérilisation en milieu hospitalier (43422)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 3 (CAP)

CERTIFICATEUR

Groupement d'intérêt public formation continue et insertion professionnelle (GIP FCIP) - Toulouse

VALIDEUR

GIP FCIP CAFOC - Toulouse

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 9 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles](#)

RÉPERTOIRE

- [RNCP36013](#)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- Formation initiale et continue
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation
 - VAE
-

ADMISSIBILITÉ

- Aucun diplôme requis à l'entrée en formation
 - Casier judiciaire vierge
 - Avoir effectué 2 semaines d'observation du métier en service de stérilisation si débutant (PMSMP)
-

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

PROGRAMME

Durée

4 mois (175 h en entreprise - 371 h en centre)

Blocs de compétences

- BC01 - Adaptation au poste de travail en service de stérilisation
 - BC02 - Réception, tri et lavage des dispositifs médicaux réutilisables
 - BC03 - Recomposition et conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables
 - BC04 - Stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables
 - BC05 - Traçabilité, stockage des dispositifs médicaux réutilisables et traitement des non-conformités
-

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir validé les 5 blocs de compétences.

Bac pro hygiène, propreté, stérilisation (31307)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 4 (Bac)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 17 juillet 2012 \(Référentiels\)](#)
-

RÉPERTOIRE

- [RNCP14893](#)
-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1ère session en 2016

Cette certification remplace le Bac pro hygiène et environnement.

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- Formation initiale et continue
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation
 - VAE
-

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

JURY

Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé :

- de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
-

PROGRAMME

Enseignements professionnels

- Mathématiques
 - Sciences physiques et chimiques
 - Analyse de situations professionnelles : gestion de la documentation, analyse de la situation professionnelle au regard de la commande et du contexte, analyse des risques liés à l'activité, planification des opérations, évaluation de l'efficacité de l'activité
 - Techniques de stérilisation des dispositifs médicaux : gestion de l'installation et de la remise en ordre du lieu de travail, mise en oeuvre des opérations de stérilisation, évaluation de l'efficacité de l'activité, mise en oeuvre des opérations de contrôle-qualité, communication avec les partenaires internes ou externes
 - Techniques de propreté : recherche, sélection, décodage de l'information à des fins professionnelles, analyse de la situation professionnelle au regard de la commande et du contexte, organisation et planification des opérations, adaptation à une situation non prévue et/ou à une commande spécifique, animation d'une équipe, mise en oeuvre des opérations d'entretien courant et de remise en état, réalisation des opérations de maintenance préventive et corrective, mise en oeuvre des opérations de contrôle-qualité, communication avec les partenaires internes et externes
 - Techniques d'hygiène des locaux en zone à risques : organisation des opérations, gestion de l'installation et de la remise en ordre du lieu de travail, mise en oeuvre des opérations d'entretien dans les établissements de santé ou les établissements à contraintes de contaminations particulières, biologiques et chimiques, mise en oeuvre des opérations de contrôle-qualité, communication avec les partenaires internes et externes
 - Prévention - santé - environnement
-

Habilitation Conduite d'autoclaves et bonnes pratiques de stérilisation

INFOS GÉNÉRALES

CERTIFICATEUR

APAVE

VALIDEUR

APAVE

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation continue

ADMISSIBILITÉ

Occuper un poste de conducteur d'autoclaves ou être utilisateur de stérilisateurs vapeur.

PROGRAMME

DURÉE

3,5 jours

MODULES

- 1.La conduite d'autoclave : notions techniques, réglementaires, principes de fonctionnement (1,5 jours)
 - 2.Les bonnes pratiques de stérilisation : principales exigences réglementaires et recommandations - causes de risques associés au processus de stérilisation - conditions de maîtrise du processus (1,5 jours)
 - 3.Application pratique, sur le site de l'un des stagiaires (0,5 jour)
-

OBTENTION DU DIPLÔME

Suite aux contrôles des connaissances et à l'issue de l'application pratique sur site, un avis sur l'aptitude du stagiaire est adressé à l'employeur.

STATUT ET ACCÈS

Personnels de catégorie C ou B
Corps des agents des services hospitaliers qualifiés
Corps des aides-soignants
Corps des personnels ouvriers

Corps des agents de services hospitaliers qualifiés

STATUT DANS LA FPH

Catégorie C

Grades

- Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale (11 échelons)
 - Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure (12 échelons)
-

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

Inscription sur une liste d'aptitude

Liste établie dans chaque établissement après examen des dossiers de candidatures par une commission (composée d'au moins trois membres, dont un au moins est extérieur à l'établissement, nommés par le directeur organisateur du recrutement) et une audition publique

Conditions

- Pas de conditions de titres ou de diplômes
-

Détachement ou intégration directe

Possibilité d'intégration à tout moment dans le corps de détachement

Condition

- Etre fonctionnaire dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie C
-

Dispositif PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat)

Quota : 20 % des postes ouverts

ÉVOLUTION DANS LA FPH

Au grade d'agent de services hospitaliers qualifié de classe supérieure

Inscription au tableau annuel d'avancement établi après une sélection par examen professionnel

Conditions

- Avoir atteint le 4ème échelon
- Compter au moins 3 ans de services effectifs dans le grade

OU

Inscription au tableau annuel d'avancement établi au choix dans chaque établissement par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

Conditions

- Avoir atteint le 6ème échelon
- Compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade

OU

Combinaison des deux voies d'inscription

Au grade d'accompagnant éducatif et social

Après une sélection professionnelle

Conditions

- Compter au moins 8 ans d'ancienneté dans le grade d'agent des services hospitaliers qualifiés
- Avoir validé la formation préparant aux fonctions d'accompagnant éducatif et social

Quota : 25 % au plus des recrutements effectués dans l'année dans le grade d'accompagnant éducatif et social

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Prérequis

- Certification Agent de stérilisation en milieu hospitalier

Spécificités

- Conducteur-trice d'autoclave

Relations professionnelles

- Agents de tous services de soins, de blocs opératoires et médico-techniques, pour le traitement des dispositifs médicaux, du linge
- Services logistiques dans le cadre de flux de matériels et des produits
- Services techniques et biomédicaux pour la maintenance, le dépannage des installations

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
- Résidence de personnes âgées

Conditions

- En bloc opératoire
 - Port d'équipement d'hygiène
 - Bruit, chaleur, humidité
 - Horaires décalés
-

AUTRES APPELLATIONS

- Conducteur d'autoclave

LIENS PROFESSIONNELS

- [Société Française des Sciences de Stérilisation \(SF2S\)](#)

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Ambulancier\(ère\)](#)
- [Agent\(e\) de bio-nettoyage](#)
- [Agent\(e\) de blanchisserie](#)
- [Agent\(e\) de logistique](#)
- [Agent\(e\) de restauration et d'hôtellerie](#)
- [Aide-soignant\(e\)](#)

- [Aide médico-psychologique \(AMP\)](#)
 - [Auxiliaire de puériculture en crèche](#)
 - [Brancardier\(ère\)](#)
 - [Encadrant\(e\) de stérilisation](#)
 - [Préparateur\(trice\) en pharmacie hospitalière \(PPH\)](#)
-

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/Agent%28e%29%20de%20st%C3%A9rilisation%20%2830F50%29>